

# Mieux comprendre les différentes mesures de la pauvreté



## POURQUOI MESURER LA PAUVRETÉ ?

La pauvreté ne concerne pas seulement les revenus d'une personne. Elle a des répercussions sur la santé physique et mentale, les conditions de vie et les choix quotidiens (INSPQ, consulté ici). Au Québec et au Canada, plusieurs indicateurs sont utilisés pour suivre et comprendre cette réalité.

**Mesurer la pauvreté permet de<sup>1</sup> :**

- **Sensibiliser les gouvernements, les milieux sociaux et le grand public.**
- **Suivre l'évolution des inégalités économiques.**
- **Ajuster les politiques et programmes en fonction des besoins des populations pour soutenir une sortie de la pauvreté.**

## COMMENT MESURER LA PAUVRETÉ ?

Imaginons une famille de quatre personnes, composée de deux parents et deux enfants en CPE, qui vivent à Vaudreuil-Dorion. Cette famille dispose d'un revenu total de 50 000\$, après impôts.

Pour déterminer si cette famille vit en situation de pauvreté, une analyse de leur situation peut être effectuée avec trois indicateurs :

- 1) **La mesure du panier de consommation,**
- 2) **La mesure de faible revenu et**
- 3) **Le revenu viable.**

## Mesure du panier de consommation (MPC)

La MPC<sup>2</sup> est un indicateur qui permet de représenter le coût d'un panier de biens et de services permettant de couvrir les besoins de base des cinq catégories suivantes : l'alimentation, le logement, le transport, les vêtements et nécessités d'usage courant (p.ex., soins personnels, téléphone, divertissement, loisirs). La MPC est l'indicateur officiel de la mesure de pauvreté au Canada. Ainsi, le gouvernement fixe la sortie de pauvreté lorsque les besoins de base sont couverts.

La MPC est l'indicateur officiel de la mesure de pauvreté au Canada.

En se basant sur la donnée la plus récente disponible de la MPC (2022), la famille de 4 personnes a besoin de **43 489\$ (revenu net)** pour couvrir ses besoins de base.

Alors, compte tenu de son salaire total de 50 000\$ après impôt, cette famille ne vivrait pas en situation de pauvreté, car ses besoins de base de l'année seraient couverts.

Par contre, la simple couverture des besoins de base ne signifie pas une sortie de la pauvreté et l'absence d'exclusion sociale. Au moindre besoin ou imprévu que cette famille rencontrerait (p.ex., une urgence dentaire, un électroménager brisé qui doit être remplacé), elle pourrait faire face à une situation difficile où elle doit choisir entre couvrir ses besoins de base ou répondre à l'urgence.

Ainsi, si ce genre d'événement s'avérait, la famille demeurerait dans une situation de pauvreté, sans véritable amélioration.

Source : [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/tab/index-fra.cfm?ID=T2\\_2](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/tab/index-fra.cfm?ID=T2_2)

*Il est à noter que la mesure exacte de la MPC n'est pas calculée pour la localité de Salaberry-de-Valleyfield. La mesure pour les régions de la province du Québec pour les régions qui ont une population entre 30 000 à 99 999 d'habitantes est utilisée pour estimer la MPC.*

## La mesure du faible revenu (MFR- 50)<sup>3</sup>

La MFR-50 représente un seuil de référence en dessous duquel une personne est considérée à faible revenu. Ce seuil peut être calculé avant ou après impôt. Il correspond à 50% (MFR- 50) du revenu familial médian ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille. La médiane est le point qui sépare la population en deux parties égales. Un ménage ou une personne est donc considéré comme à faible revenu lorsque son revenu disponible se situe sous la barre des 50 % de la médiane de la population de la province du Québec.

En se basant sur la donnée la plus récente de la MFR-50 (2022), un ménage de 4 personnes a besoin de **54 662\$ après impôt** pour vivre au-delà du faible revenu. La famille de Vaudreuil-Dorion, illustrée en exemple, semble être en légère situation de faible revenu en comparaison avec le reste de la population.

Cet indicateur compare seulement la situation de la famille avec les autres ménages québécois pour une année donnée. Il ne permet donc pas de refléter le coût réel dans une localité donnée.

Source : [https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4284#tri\\_type\\_revenu=5](https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4284#tri_type_revenu=5)

### Le revenu viable<sup>4</sup>

Le revenu viable calcule le revenu nécessaire pour une réelle sortie de la pauvreté et pour mener une vie digne, en fonction de la localité où l'on habite. Cet indicateur considère que la sortie de pauvreté se situe au-delà de la couverture des besoins de base. Il considère les éléments suivants : logement, alimentation, vêtements, transport, frais de garde non remboursés, frais de santé non remboursés, autres nécessités (*produits hygiéniques, fonds de prévoyance, téléphone, internet*).

Cet indicateur [revenu viable] considère que la sortie de pauvreté se situe au-delà de la couverture des besoins de base.

Bien que ce calcul ne soit pas effectué par les institutions statistiques gouvernementales, il détient tout de même une méthodologie rigoureuse et crédible effectuée par des chercheurs de l'*Institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS)*. Le calcul du revenu viable pour [les grands centres du Québec](#) est effectué annuellement. Plus récemment, [la mise à jour du calcul pour la Montérégie](#) a été effectué pour l'année 2024.

En se basant sur la donnée la plus récente disponible du revenu viable (2024) pour la ville de Vaudreuil-Dorion, la famille de 4 personnes, qui gagne un total de 50 000\$ annuellement, a besoin de **89 811\$ après impôt** pour assurer qu'elle vive une vie digne, sans pauvreté.

Donc, compte tenu son salaire de 50 000\$ après impôt, cette famille serait considérée en situation de pauvreté, puisque son revenu est inférieur au revenu viable de sa localité.





## CONCLUSION

La pauvreté est une réalité complexe qui dépasse le cadre financier, affectant la qualité de vie, la santé et les choix quotidiens. Pour en cerner toutes les facettes, il est essentiel de s'appuyer sur plusieurs indicateurs complémentaires comme la mesure du panier de consommation, la mesure de faible revenu et le revenu viable. Ensemble, ces outils permettent non seulement de brosser un portrait plus nuancé de la pauvreté au Québec, mais aussi d'orienter les décisions politiques et sociales vers une réponse plus juste et adaptée aux besoins réels des populations.

Comprendre et mesurer la pauvreté, c'est poser les bases d'une action concrète pour permettre à chacun de vivre dignement.

<sup>1</sup> Statistique Canada, Tableau de bord officiel de la pauvreté au Canada, 2021. Repéré à <https://www.statcan.gc.ca/fr/themes-3debut/pauvrete>

<sup>2</sup> Statistique Canada, Mesure du panier de consommation (MPC) Dictionnaire, Recensement de la population, 2021.

<sup>3</sup> Observatoire québécois des inégalités (2021). <https://observatoiredesinegalites.com/le-lexique-des-inegalites-les-mesures-du-faible-revenu/>

<sup>4</sup> Tremblay-Boily, G. (2022). Le revenu viable: Définitions et apports. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.

## Forces et limites de la MPC, de la Mesure du faible revenu et du Revenu viable

Indicateur	Forces	Faiblesses
MPC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponible annuellement (indexé).</li> <li>• Mesure officielle du Canada pour évaluer la pauvreté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de mesure exacte, mais une approximation en fonction du nombre d'habitants dans une région au Québec.</li> <li>• Non disponible pour les territoires de réserves ni pour les régions éloignées.</li> <li>• Sortie de la pauvreté basée sur la couverture des besoins de base, ce qui maintient les gens en situation de pauvreté.</li> </ul>
Mesure de faible revenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prend en considération la taille des ménages.</li> <li>• En raison de son caractère relatif au revenu de la population, elle peut indiquer la présence d'inégalités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En raison de son caractère relatif au revenu de la population, cette mesure dépend de l'enrichissement ou à l'appauvrissement de la population. L'indicateur peut donc indiquer une fausse baisse de la pauvreté (p.ex., pendant une période de récession).</li> </ul>
Revenu viable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un indicateur clair et concis facilement compris par toutes et tous.</li> <li>• Un repère qui se base sur une méthodologie et des données crédibles et complémentaires à la MPC pour comprendre les situations de pauvreté dans le continuum de revenu.</li> <li>• Décortique les coûts de la vie et les leviers sur lesquels nous pouvons agir (p.ex., agir sur le transport pour réduire les coûts pour la population, ajuster les programmes sociaux en fonction du coût de la vie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul complexe : les données requises pour effectuer le calcul ne sont pas facilement disponibles. Le calcul requiert de répertorier les prix dans chaque localité en entrant en contact avec les marchands (p.ex., répertorier le prix du panier d'épicerie qui diffère d'une localité à l'autre, répertorier les types de transports en commun et leurs prix, répertorier les prix de soins de santé des différents professionnel.les).</li> <li>• Démarche qui ne dispose pas des ressources humaines et financières comme celles des grandes institutions statistiques.</li> <li>• Le revenu viable ne peut pas être calculé pour de très petites localités et les localités sans épiceries, car il y a trop de variabilités pour pouvoir bien la représenter avec un chiffre.</li> </ul>